

Mot du Maire



Le samedi 27 mai 2017 aura lieu la 2e édition du Souper dans le noir-Portneuf au Gymnase de l'aréna de Donnacona, et c'est avec grand plaisir que j'en ai accepté la présidence d'honneur.

Les participants seront non seulement invités à savourer un repas sous bandeau, mais ils pourront également effectuer un parcours de kiosques interactifs qui a pour but de les sensibiliser aux réalités de la Fondation Mira et de ses bénéficiaires. Les billets, en vente au coût de 20\$, donneront droit à un repas complet de type souper spaghetti ainsi qu'à une participation pour le tirage de prix de présence. Un service de bar sera également offert sur place (\$). Je vous invite à vivre cette expérience pour la cause de Mira. Les billets sont en vente à la Fondation, 418 876-1202 poste 223 ou au bureau administratif de la ville, 636 rue Jacques-Cartier.

Je lance aussi l'invitation pour la 13e édition du TOURNOI DE GOLF DU MAIRE, les 2 et 3 juin prochain. Le vendredi 2 juin s'adresse aux gens d'affaires et le samedi 3 juin s'adresse à toute la population. C'est le temps de vous inscrire.

Jean-Claude Léveillée, Maire Ville de Donnacona

EN DIRECT DU CONSEIL

LA VILLE DE DONNACONA ET LE COMITÉ DU 100° REMPORTENT LE PRIX PATRIMOINE 2017

Les Prix du patrimoine est événement biennal unique qui met en lumière la vitalité du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, alors que l'on rend hommage à des citoyens et à des organisations qui perpétuent de manière respectueuse et inventive les valeurs patrimoniales.

L'objectif premier des prix est de reconnaître et de promouvoir les réalisations qui mettent en valeur le patrimoine. Les projets sont reliés à des actions locales de toute envergure et soulignent les initiatives qui ont eu un impact significatif dans leur milieu.

Dans le cadre des fêtes du 100° anniversaire de la Ville de Donnacona, un sous-comité patrimoine était formé pour développer des activités et mettre en place des actions à caractère culturel et patrimonial. Monsieur Fernand Morel, vice-président du comité, chapeaute ce comité. Sept (7) grands panneaux, montés sur des socles de béton, identifient des endroits stratégiques de la municipalité. Vingt et une résidences et huit (8) commerces sont aussi identifiés. Répartis sur le territoire, ils témoignent de l'histoire de la municipalité. Un brin de nostalgie pour plusieurs, une découverte pour d'autres.

Le circuit historique est un projet en évolution, puisque d'autres aspects du patrimoine pourraient être dévelop-

pés à moyen terme, notamment le patrimoine religieux et l'éducation.

Le 20 mai prochain sera lancé le projet Balado découverte du circuit historique. À partir de l'application gratuite « Izi Travel ». L'Izi.TRAVEL offre des visites guidées audio pour les voyageurs. À partir de votre téléphone ou de votre tablette, vous aurez accès à la visite guidée du circuit historique. Félicitations au comité du 100°, particulièrement à monsieur Fernand Morel et toute son équipe.



PLUSIEURS PROJETS RECOIVENT UNE SUBVENTION

En conférence de presse, le 21 avril dernier, le ministre de la Famille, des enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos et le député de Portneuf à l'Assemblée nationale, monsieur Michel Matte annonçaient une subvention pour trois projets soumis; le centre aquatique, le centre communautaire pour ados et la réfection de quatre (4) terrains de tennis.

Le projet du centre aquatique totalisant 5.5M\$ reçoit une subvention de 3.7M\$, le centre communautaire pour ados au montant de 723 000 \$ reçoit une subvention de 482 000 \$ et les terrains de tennis au montant de 278 000 \$ reçoivent une subvention de 185 000 \$.

Dans son allocution, monsieur le maire Jean-Claude Léveillée a mentionné que, pour la réalisation de l'ensemble de ces projets, le partenariat avec la Commission scolaire de Portneuf était essentiel.

Pour le centre aquatique, il faut noter qu'une soirée de présentation du projet est prévue dans les mois à venir et si le projet est reçu favorablement, une ouverture est prévue en septembre 2019. Pour les projets des terrains de tennis et du centre communautaire pour ados, les travaux pourront se tenir au cours de l'année 2017-2018.



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT-CONCOURS

Pour souligner la journée de l'arbre en 2017, le comité d'embellissement de la Ville de Donnacona organise, le 21 mai prochain, un tirage permettant de gagner un des 10 arbres de deux (2) mètres de haut du genre Micocoulier occidental (Celtis Öccidentalis). De plus, les membres du comité d'embellissement seront présents, sur la rue de l'Église, face à l'aréna le 21 mai pour donner des arbres aux citoyens intéressés. Le concours est offert à tous les résidents de Donnacona qui se sont inscrit avant le 19 mai 12 h.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à contacter le Service des travaux publics au 418-285-2731 ou par courriel à : travauxpublics@villededonnacona.com en laissant vos

coordonnées pour vous rejoindre et l'adresse de votre propriété.

La livraison de l'arbre à votre résidence est offerte par les membres du comité d'embellissement dans les jours qui suivront le tirage. Participez, bonne chance!



EN DIRECT DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TOURNOI DE GOLF DU MAIRE -3 JUIN 2017

Formule: Shotgun, départ à 10 h, accueil à 9 h 30

50,\$ / joueur, incluant le souper

Spaghetti, césar (Souper seul : 15\$)

Voiturette : vous devez réserver directement au Club de Golf,

Confirmez votre participation dès maintenant par télécopieur au

418 285-0020, par courriel : bouchardf@villededonnacona.com ou par téléphone au 418 285-0110 poste 225. Je vous remercie à

MISONS SUR LA PRÉVENTION!

INVITATION À LA POPULATION

l'avance de votre participation.

Coût:

Souper:

Comme lors des dernières années, dès le mois de juin, vous aurez peut-être la chance de rencontrer cet été sur le territoire de la municipalité deux préventionnistes, des stagiaires professionnels et courtois en techniques policières. Par cette initiative, la municipalité souhaite assurer une présence préventive accrue dans les parcs et lieux publics pour contrer le vandalisme et favoriser chez les différents groupes

d'âge des comportements civils et respectueux. Ces derniers circuleront les soirs de semaine et les fins de semaine dans un véhicule identifié aux couleurs de la ville et porteront des tenues affichant le logo ci-joint.



De plus, ils ont le mandat d'assurer le respect de certains règlements municipaux comme ceux sur l'utilisation de l'eau potable, les nuisances, la paix et le bon ordre (feux d'artifice, bruit, etc.) ou encore sur les animaux. Ils auront aussi la tâche d'informer et sensibiliser les citoyens sur leur rôle et les règles entourant les infractions constatées, tout en rapportant aux autorités compétentes, telle la Sûreté du Québec, tout accident ou méfait observé.

La Ville de Donnacona souhaite ainsi accroître la sécurité dans les espaces publics et diminuer les frais de réparation liés au vandalisme, des sommes que nous pourrons alors réinvestir au profit des citoyens. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration et espérons que vous apprécierez cette initiative. Sur ce, bon été!

COMMENT ET POURQUOI FORMULER UNE PLAINTE?

Quand devrais-je déposer une plainte ?

La Ville de Donnacona met tout en œuvre pour offrir un milieu de vie de grande qualité et les meilleurs services possible à tous les résidents de son territoire. Si vous êtes témoin ou affecté par une situation qui vous dérange, ou que vous constatez le non-respect d'éléments de la réglementation municipale, que vous êtes résident, une personne physique ou morale, un locataire, un propriétaire, un représentant légal d'une personne placée sous votre autorité, vous pouvez déposer une plainte auprès du service de l'urbanisme pour demander l'application et le respect des règlements en vigueur. Le service de l'urbanisme et du développement économique a la mission, en plus de délivrer les permis, d'assurer l'application et le contrôle de divers règlements, dont celui sur le zonage et la construction, en plus des multiples règlements contrôlant les nuisances et diverses problématiques pouvant affecter le quotidien de la collectivité.

Porter plainte est une action constructive, confidentielle et non punitive qui permet à la municipalité d'être informée d'une problématique pour laquelle vous vous sentez lésé. Si cette situation dénoncée est soumise à un règlement en vigueur, les inspecteurs municipaux pourront vous accompagner, trouver une solution et avertir la personne commentant une infraction. Les représentants de la municipalité ne pouvant être partout et tout voir, l'implication préventive et l'apport vigilant du citoyen sont essentiels pour assurer votre propre bien-être et celui de votre environnement. La plainte écrite est une procédure simple qui, tout en laissant une trace des évènements rapportés, assure le

Municipalité DU 4 AU 10 JUIN 2017

DONNACONA www.villededonnacona.com

On commence à fêter

28 mai Fête de la famille au Parc Donnacona, 11 h à 15 h 30 – gratuit. Animation avec Général Patente, jeux gonflables, hot-dog

2-3 juin Tournoi de golf du maire au Club de golf Donnacona, 2 juin pour les gens d'affaires, le 3 juin pour la population

3-4 juin Fête de la pêche au Parc familial des Berges

4 juin 3º édition de la Course du maire

Lancement de la programmation 6 juin

du Parc des Anglais

7 juin Lancement de la page Facebook de la Ville de Donnacona

15^e anniversaire des Jeudis musicaux 8 juin au Parc familial des Berges

10 juin Relais pour la vie au Parc Donnacona

10 juin Fête des voisins, sur tout le territoire

de la ville

FÊTE DE LA FAMILLE LE DIMANCHE 28 MAI 2017

11 H À 15 H 30 **AU PARC DONNACONA**

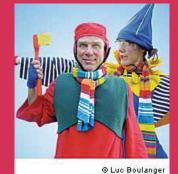
WWW.VILLEDEDONNACONA.COM

En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur de l'aréna



PARTICIPEZ, C'EST GRATUIT





Grande perche, mannequin et souque à la corde **Ballons**

COMMENT ET POURQUOI FORMULER UNE PLAINTE ? (SUITE)

respect de la réglementation de façon équitable et améliore le cadre de vie de tous les citoyens au profit d'un milieu de vie harmonieux et agréable.

<u>Analyse de la plainte</u> par le Service de l'urbanisme

Suite au dépôt du formulaire de plainte complété, votre demande est transmise au service de l'urbanisme pour qu'en soit faite l'analyse selon les informations reçues et la vérification quant aux éléments de la réglementation pouvant supporter la requête. Si la plainte est jugée fondée, et appuyée sur un règlement en vigueur, la démarche décrite ci-dessous est appliquée. Si la plainte est déclarée non fondée, le service de l'urbanisme en informe le plaignant et se réserve le droit de cesser toutes démarches d'analyse et de recours additionnels.

Les étapes pour le processus de traitement d'une plainte

- 1. Remplir le formulaire de plainte disponible, soit sur le site internet de la Ville de Donnacona ou à l'hôtel de ville et ensuite le déposer au service de l'urbanisme
- 2. L'inspecteur municipal s'assure de vérifier le règlement applicable selon la situation rapportée et vérifie le fondement de la plainte;
- 3. Si la plainte est jugée fondée, un premier avis d'infraction est envoyé au contrevenant à des fins d'information. Délai usuel accordé à la personne pour se conformer: 14 jours.
- 4. Si la problématique perdure, un deuxième avis d'infraction est envoyé pour exiger que la réglementation soit respectée, faute de quoi, le contrevenant s'expose, selon sa nature, à une peine pouvant varier de 100 à 1000 \$ pour une 1ère offense. Délai accordé: 7 jours ;
- 5. Par la suite, si la personne visée par les avis d'infraction ne se conforme pas, un constat d'infraction est préparé et envoyé. Un délai de 30 jours sera accordé au contrevenant pour se prononcer sur sa culpabilité. En se déclarant coupable, il doit alors payer le montant de la peine indiquée sur le constat à la cour municipale.
- 6. Dans le cas contraire, s'il plaide non coupable, le dossier est transféré à la cour municipale, une entité autre que la ville, qui prend alors le dossier en charge. Le dossier sera présenté dans les mois suivants lors d'une séance de la cour municipale et c'est à ce moment que le plaignant, vous en l'occurrence, pourriez être invité à venir témoigner de la situation que vous jugez problématique ou à l'origine d'une nuisance lésant vos droits. Dans l'optique où vous ne souhaitez pas témoigner sur la nuisance que vous rapportez et qui brime votre quiétude ou la jouissance de votre immeuble, votre dossier pourrait ne pas être traité selon la situation. Témoigner est toutefois une situation de dernier recours lorsque le contrevenant n'entend pas collaborer. N'hésitez surtout pas, sur cette seule raison, à déposer une plainte pour que nous puissions vous appuyer dans vos démarches.
- 7. D'ailleurs, nous devons rappeler qu'une fois la peine payée par le contrevenant, ou le jugement de culpabilité rendu par la cour municipale, que la Ville de Donnacona ne possède pas le pouvoir d'imposer sa réglementation ou des changements de la part du contrevenant. Elle a le pouvoir d'imposer des peines monétaires aux personnes physiques ou morales qui ne respectent pas les règlements en vigueur. C'est par celles-ci, que la Ville peut inciter sérieusement, et de façon répétée, les personnes visées à cesser de contrevenir à la réglementation ou causer des troubles à leur voisinage.

Vous avez l'impression qu'une personne enfreint la réglementation en vigueur et nuit à votre quiétude ou au sain développement de la municipalité? Vous ne savez pas vers qui vous diriger pour signaler une infraction aux règlements ou simplement connaître les recours existants? Vous ne savez pas quelle démarche entreprendre ou si un règlement existe pour vous appuyer? N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme de la Ville de Donnacona au 418 285-0110 #4 pour vous renseigner et obtenir l'aide disponible.

La gestion de l'eau entre voisins

Article d'intérêt - Code civil du Québec

Comme il s'agit d'une problématique rencontrée fréquemment par les citoyens de toutes villes, nous jugions pertinent d'aborder la question de la gestion des eaux pluviales entre voisins. Soit par la fonte des neiges, lors de pluies importantes ou un drainage inadéquat de votre terrain, la présence d'eau sur une propriété est normale. L'écoulement de celle-ci peut cependant être plus complexe et soumis à quelques règles de bon voisinage. Nous précisons que celles-ci ne relèvent pas d'une réglementation municipale, mais bien du Code civil du Québec. Les inspecteurs du service de l'urbanisme peuvent vous guider et vous informer, mais aucun avis d'infraction ne pourra être formulé suite à une plainte pour des troubles de voisinage en lien avec la gestion des eaux.

Pour des raisons évidentes, selon le Code civil du Québec, la règle veut que les fonds inférieurs (terrains les plus bas) soient assuiettis à recevoir les eaux provenant des fonds supérieurs (terrains les plus hauts) et à les gérer selon les pratiques usuelles, tels un drainage approprié et des aménagements conformes. En d'autres termes, un fond plus bas dû à la pente du terrain où le niveau de la rue doit recevoir les eaux ruisselant naturellement du terrain voisin plus élevé (Art. 979). Toujours selon le Code civil du Québec, le propriétaire du fond inférieur ne peut élever aucun ouvrage qui empêche cet écoulement (digue, remblai, etc.). Par contre, il peut canaliser tout excédent d'eau et le diriger vers un système de drainage approprié comme la rue ou un puit percolant. Pour sa part, le propriétaire du fond supérieur ne peut aggraver la situation en haussant illégalement son terrain ou en aménageant ce dernier ou un ouvrage pour diriger les eaux vers le terrain de son voisin. Dans ces cas, il pourrait être reconnu coupable devant les tribunaux et devra rétablir l'état initial du terrain à ses frais. La jurisprudence statue clairement sur la question. Dans le même ordre d'idées, le code spécifie aussi que les eaux provenant de la toiture de toutes constructions doivent se déverser sur votre propriété et non sur le terrain voisin, sous peine de sanctions éventuelles devant les tribunaux.

Divers autres troubles de voisinage

Parallèlement, il existe aussi des règles claires concernant les arbres ou la végétation qui peuvent causer des ennuis ou dommages à une propriété voisine. Un propriétaire peut, si des branches ou des racines venant du fond voisin s'avancent sur son fond et nuisent à son usage, demander à son voisin de les couper ou les entretenir. En cas de refus, il peut même le contraindre à les couper (art.985), en portant la cause devant les tribunaux qui trancheront sur la question. Dans aucun cas, il n'est permis qu'une personne coupe un arbre, les branches ou les racines, si ce dernier ne lui appartient pas. La jurisprudence a statué que des pénalités monétaires pourront être exigées si vous vous faites justice, malgré votre bonne foi pour protéger l'intégrité de votre immeuble.

Pour terminer, discutons de l'accès au fond voisin pour effectuer des travaux. Tout propriétaire doit, si nécessaire et après avoir reçu un avis verbal ou écrit, permettre à son voisin d'accéder à son terrain pour construire ou entretenir une construction, un ouvrage ou une plantation (Art. 987). On ne peut donc interdire l'accès à son voisin pour qu'il puisse entretenir, par exemple, une haie ou une clôture. Par contre, le voisin en question doit obligatoirement vous mentionner ses intentions avant de circuler sur votre propriété. Ce dernier doit alors s'assurer de ne rien endommager (Art. 991). Il vaut toujours mieux de discuter que de se chicaner entre voisins.



Visites à domicile Plans et devis Vente de matériaux Décoration Habillage de fenêtre Cuisines et salles de bain



www.kparkcuisinesetsallesdebains.com | 418 4

RAYMOND DÉSILETS SUZIE GRONDIN

PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES AFFILIÉS
430, Route 138, Donnacona (Québec) G3M 1C2
Tél.: (418) 285-3131
Fax: (418) 285-3323





Marco Poulin, AVC

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes
collectives
Représentant en épargne collective



324, rue Brière Donnacona (Québec) G3M 1S7 **Tél.: (418) 285-2470** 1 877 285-247 Courriel: sflo@me.com



Sylvain Turgeon
Conseiller en sécurité financière

500, rue Bouvier, bureau 302 Québec (Québec) G2J 1E3

418 687-9449, 263 C.: 418 283-4626 1 800 665-9287, 263 F: 1 877 781-7381 sylvain.turgeon@agc.inalco.com

ninet de services financiers

ia.ca







130, rue Pépin, Donnacona G3M 1B1 Tél.: **418 285-0242 •** Fax.: 418 285-5534





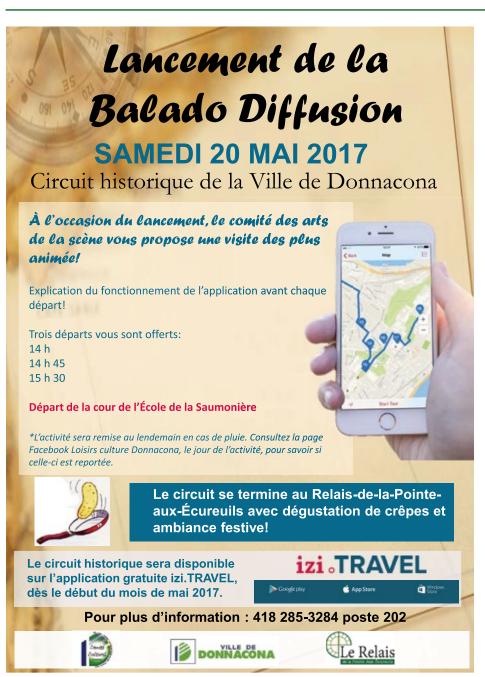
EN DIRECT DES ORGANNISMES

GRADE ULTIME POUR MIKAEL HÉBERT DE PONT-ROUGE

Mikael Hébert de l'Escadron 550 – Chevaliers de Colomb 2814 – des cadets de l'Air de Donnacona a récemment reçu le grade ultime octroyé à un cadet, soit celui d'adjudant 1.

Voilà un grand honneur pour le jeune homme qui termine cette année son apprentissage chez les cadets. Le leadership qu'il y a acquis, combiné à ses compétences en communication et en survie, lui permettra assurément de réussir avec succès son cheminement professionnel. Sur la photo, l'adjudant 1 Mikael Hébert est en compagnie de la capitaine de l'Escadron 550, Marie-Ève Boucher.





CLUB LIONS

Un club Lions sera bientôt fondé à Donnacona, ce qui vous donnera la possibilité de travailler bénévolement et de devenir membre d'une organisation internationale respectée. En effet, 14 personnes désireuses d'aider les personnes qui en ont besoin ont décidé de se regrouper pour fonder un Club Lions à Donnacona.

Les nouveaux membres Lions de Donnacona ont choisi de centrer leur action auprès des jeunes et des enfants nécessiteux de Donnacona, Cap-Santé et Neuville. Ainsi ce nouveau groupe de bénévoles rejoindra les rangs des trois autres clubs de Portneuf soit Deschambault-Grondines, Pont-Rouge et St-Raymond.

Il existe de nombreuses raisons de devenir membre de ce futur Club Lions de Donnacona :

- Aider votre communauté et acquérir des compétences précieuses.
- Avoir un impact sur la vie des gens à l'échelle locale et internationale.
- Apprendre à devenir responsable et à diriger une organisation respectée.
- Nouer un réseau de liens avec des hommes et des femmes désireux de servir et avec d'autres Lions à travers le monde.



• Dynamiser votre vie et vous amuser.

Vous vous épanouirez dans votre vie personnelle et professionnelle tout en sachant que ce que vous faites est utile et apprécié.

De plus, présentement le club de Pont-Rouge répond à de nombreuses demandes provenant de Donnacona en plus des demandes de sa communauté. Il a besoin de votre aide pour continuer.

Nous avons besoin de 10 autres personnes qui désirent aussi marquer l'avenir de la communauté de Donnacona pour faire de ce projet une réalité.

Si vous voulez faire partie du projet, vous pouvez communiquer avec Denis Cyr, responsable de l'organisation au 418 520-1074.

INSPIRER LE DÉSIR D'ENTREPRENDRE!

Le 4 avril dernier avait lieu le gala local du 19e Défi OSEentreprendre, jusqu'à tout récemment connu sous le nom de Concours québécois en entrepreneuriat, où plus de 200 personnes se sont rassemblées pour faire rayonner les initiatives entrepreneuriales de la région de Portneuf et souligner l'audace de celles et ceux qui ont osé entreprendre. Pas de doute que notre région peut être fière de sa relève entrepreneuriale car, 31 projets scolaires et 15 nouvelles entreprises étaient en nomination.

Lors du gala local, 16 prix ont été remis aux lauréates et lauréats qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, leur sens de l'innovation et leur créativité. Des bourses totalisant plus de 6 300 \$ ont été décernées à ces élèves, étudiants et nouveaux entrepreneurs ! Félicitations à nos entrepreneurs locaux :

Entrepreneuriat étudiants

Coup de cœur secondaire : Les bons petits Diables ! Responsable : Marise Toupin

Formation professionnelle et éducation des adultes :

Les entrepreneurs CFP Centre de formation de Portneuf – Donnacona

Responsable : Benoit Leclerc

Création d'entreprise

Commerce : L'Épicière de comté Claudie Tremblay et Gérald Doré Donnacona

Coup de cœur entreprise :

Mystik protéine Marco Poulin Donnacona



NOUS SOMMES DU VOISINAGE

La même fierté de demeurer dans un milieu de vie aussi stimulant que celui de Donnacona nous anime depuis **plus de 80 ans.**

Comptez sur l'engagement des caisses Desjardins de Les Écureuils et du Centre de Portneuf pour vous accompagner dans la gestion de vos finances personnelles. Caisse populaire de Les Écureuils 984, rue Notre-Dame | **418 285-0505**

Caisse du Centre de Portneuf 260, rue de l'Église | 418 285-2434



Coopérer pour créer l'avenir

LE COMITÉ DE TRANSITION VOUS INFORME :

En date du 29 mars 2017, Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire et vicaire général confirme le nom de la nouvelle paroisse formée par le regroupement de nos 6 fabriques.

Bienheureuse-Mère-Saint-Louis.

Qui est Mère Saint-Louis?

Mère Saint-Louis (1763-1825), née Marie-Louise Élisabeth de Lamoignon, est issue d'une famille de la noblesse française. Elle grandit dans « un milieu chrétien soucieux de justice et de charité ». Elle a épousé François-Édouard Molé, comte de Champlâtreux. Mère de cinq enfants, dont trois ont été emportés par la maladie, elle devient veuve en pleine Révolution française, alors que son mari est exécuté sans véritable procès ni accusation. C'est alors qu'elle se consacre à l'éducation des petites filles pauvres et abandonnées qui lui sont confiées. Elle fondera la communauté religieuse des Sœurs de la Charité de Saint-Louis pour l'aider dans sa mission. Elle décède le 4 mars 1825. Elle a été béatifiée en 2012. Le miracle qui lui valut la grâce de la béatification eut lieu en faveur d'une personne vivant à Saint-Raymond.

Pourquoi ce nom pour notre regroupement?

1) Mère St-Louis, une baptisée engagée au nom de sa foi

Cette dame de grand cœur et de prières a pratiqué les exigences de l'Évangile, comme jeune fille, comme

épouse, comme mère de famille avant de les pratiquer comme religieuse dans la fidélité à la vocation à laquelle elle fut appelée.

2) En guise de reconnaissance pour l'engagement des religieuses de sa communauté dans notre milieu.

Depuis plus de 100 ans, dans la plupart des paroisses de notre regroupement, ces femmes ont fait œuvre de charité et d'éducation. Plusieurs enseignants de nos milieux ont été formés à l'école normale de Pont-Rouge

Au calendrier liturgique, sa fête est le 4 mars.

« Tout est grand quand c'est l'amour qui le fait » Mère Saint-Louis

ilh Home F 418 285 2121



Donnacona Ford 128, boul. des Écure Donnacona (Québec) Donnacon G3M 0J2

1 800 463-8784 Téléc. : 418 285-3174



outchette RESTAURANT

LIVRAISON : 418 285-3626 Fax : 418 283-0881



ROGER GERMAIN





Rue Sainte-Agnès, arrière du presbytère, porte 1





Luc

Ménard

230, avenue Côté

arpenteur-geomètre Tél.: (418) 285-4290 Télécopie: (418) 285-6926

Luc Ménard



Québec 🔠

100, route 138, bureau 205 Donnacona (Québec) G3M 1B5







418 285-1594

Dépôt tous les jours Ouvert les mercredis de 13h30 à 16h de 8h à 21h



435, route 138, Donnacona 418 285-0417



Arpenteur-géomètre

Ville de Donnacona (Québec) G3M 2V5

lucmenar@globetrotter.net



Vous avez de la difficulté à trouve ou à conserver un emploi?

PORTNEUF

Tél.: 418 285-0285 - www.ape.gc.ca



DÉFI TÊTES RASÉES DANS PORTNEUF

Pour la 7e année consécutive, deux Défis têtes rasées Leucan sont organisés dans votre MRC.

Cette année, Neuville et Saint-Marc-des-Carrières sont fièrement les hôtes des défis avec comme coprésidents d'honneur:

M. Alain Giguère, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Neuville et M. Patrice Tessier, propriétaire du Thaïzone et du Bar laitier de Donnacona.

Ils sont accompagnés de nos deux jeunes porte-parole : Justin Germain, résident de Cap-Santé et Hugo Marcotte, résident de St-Basile.

Défi têtes rasées Leucan de Neuville

Quand: 27 mai de 13 h à 16 h

Où: Salle des fêtes, 745 Rue Vauquelin

Défi têtes rasées Leucan de Saint-Marc-des-Carrières

Quand: 3 juin de 13 h à 16 h Terrain de soccer de l'école secondaire de Saint-Marc,

1600 boulevard Bona Dussault

PARTICIPEZ, SOYEZ SOLIDAIRES!

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS - 31 MAI ET 1° JUIN

La cueillette des encombrants, communément appelée : « Les monstres » se tiendra les 31 mai et 1er juin sur le territoire de la Ville de Donnacona.

Note: Il n'est pas nécessaire de téléphoner à la Régie pour faire ramasser les encombrants. L'entrepreneur en

doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³. collecte s'assurera de parcourir tout le territoire.

PRINTEMPS = RETOUR DU BAC BRUN **EN TOUT TEMPS!**



Dès la mi-auril, les matières organiques sont à nouveau ramassées toutes les semaines.

Utilisez votre bac brun pour vos résidus alimentaires, herbes et feuilles qui seront acheminés pour le compostage.

Merci de votre contribution.

Visitez laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Les encombrants : Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent toutefois pas peser plus de 125 kg et l'ensemble des encombrants ne

Les matières acceptées :

- · Ameublement vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
- Matériaux ferreux bouts de fer, fournaises, réser-
- Matériaux naturels les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

Les matières interdites lors de la collecte des encombrants et la collecte des déchets :

Pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, bardeaux d'asphalte. Pour plus d'information, consultez le site de la régie : http://www. laregieverte.ca/info-collectes/collecte-des-encombrants/



LES GAGNANTS DE LAISSEZ-PASSER DU MOIS D'AVRIL :

Louise Angers - Robie Burton - Gaétan Pleau - Véronique Parent Jacques Dussault

COLLECTE HÉMA QUÉBEC

Monsieur le maire, Jean-Claude Léveillée a participé à la collecte de sang, le mardi 2 mai dernier, à la salle Donnallie, sous la présidence de monsieur Michel Dussault.

L'objectif a été atteint avec 92 donateurs. Merci à vous généreux donateurs!

Merci à tous les bénévoles qui ont participé et au Chevalier de Colomb, conseil 2814 de Donna-

cona pour leur support indispensable.





Le compte à rebours est amorcé

Les citoyens de Donnacona sont invités à se réunir avec leur voisinage pour célébrer la Fête des voisins, qui aura lieu le **10 juin prochain**. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc.

DÉCOUVREZ LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ!

Le 10 juin, organisez une fête avec vos voisins. Conseils pratiques sur le site web : www.fetedesvoisins.gc.ca

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Sabrina Fiset au 418 285-3284, poste 202 ou par courriel au

mvigneault@mira.ca

fisets@villededonnacona.com.



PENSEZ À L'OUVROIR DE DONNACONA LORS DE VOTRE MÉNAGE DU PRINTEMPS.





Donnez une seconde vie à vos vêtements ou autres accessoires, excluant les meubles et les appareils électroniques. (ordinateur, téléviseur, écran, etc.)

L'Ouvroir fermera ses portes le 21 juin à 21 h pour la période estivale, sauf pour la journée du 26 juillet, où les portes seront ouvertes pour la vente d'été.

L'horaire régulier reprendra le 31 août. L'Ouvroir de Donnacona, un organisme qui donne au suivant.



CLUB DE GOLF DONNACONA

359, rue Notre-Dame 418 285-1771 www,golfdonnacona.com



LISTE DES TOURNOIS JUSQU'EN JUIN 2017

27 mai Tournoi d'ouverture (membres) 2-3 juin Tournoi du Maire (ouvert)

4 juin Tournoi Cerf-volant

8 juin Jeudi Trou (ouvert à tous) (Christian Plamondon) 10 juin Tournoi des Amis

17 juin Tournoi de la 2^e chance (membres) 22 juin Jeudi Trou (ouvert à tous)

CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.

Pour plus d'informations ou pour

connaître nos activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous suivre sur Facebook ou sur notre site Web. Bienvenue à tous.

165, rue St-Ignace, Saint-Raymond (Québec) G3L 1E7

Tél: 418 337-3704 ou 1 888 337-3704 (sans frais)

carrefourfmportneuf@globetrotter.net

www.carrefourfmportneuf.com





BRUNO TREMBLAY

Téléc. : 418 285-1473 Site web: www.tigrege

Tora Donnacona Limitée 511, Route 138 Donnacona (Québec) G3M 0A9



Tél.: 418 285-3220 Fax: 418 285-0003 Sans frais: 1 866 704-3220



418 285-2714 · 1 800 463-9758





Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale Donnacona G3M 1W1

Donnacona G3M 1W1 Téléphone: 418 285-1234 • Téléc.: 418 285-1242

donnacona@bedardguilbault.qc.ca



200, rue Commerciale, local 101, Donnacona (Québec) G3M 1W1

Tél.: 418 285-3162 • Téléc.: 418 285-3162



Comptoirs Réno Robi Centre de coupe

Armoire de cuisine - salle de bain - meuble sur mesur Ébénisterie



418 285-0400

www.cuisineslaprise.com

uébec

au Parc Donnacona

Vendredi 23 juin

Dès 16 h : Pique-nique familial et vente de hot-dog au profit de la CJS

18 h 30 : Spectacle pour enfants DAN COWBOY

19 h 20 : FÉLICIA CAUX (La Voix Junior) 20 h : Discours patriotique et hommage au drapeau

> 21 h : Spectacle du groupe La Berlue 22 h 30 : Feux d'artifice et feu de joie



SUR LA SCÈNE

Samedi 24 juin **Ballet Jazz Donnacona** Et plus encore!

Samedi 24 juin

Journée familiale, de 11 h à 16 h

Youpi Animation Présence des organismes locaux

Jeux gonflables • Accès aux jeux d'eau • Maquillage Dessin sur asphalte Barbe à papa offerte gratuitement Vente de hot-dog au profit de la CJS

En cas de pluie abondante, toutes les activités et spectacles auront lieu dans l'aréna.

Merci à nos partenaires !









Société nationale des Québéco

Cet espace publicitaire pourrait être le vôtre. 418 285-0110

L'ÉPICIÈRE DE COMTÉ

Ouverture prévue le13 juin 2017

Une épicerie conviviale à saveurs locales & comptoirlunch pour emporter ou manger sur place! On y cuisine ce qu'on vend! Fromages fins, saucissons, fruits et légumes frais et autres délices québécois, sandwichs, salades funky, soupes repas, grilled cheese deluxe et tellement plein d'autres bonnes choses qui proviennent de chez-nous!



Vous y retrouverez également tout ce dont vous avez besoin pour garnir votre garde-manger et frigo de produits entièrement québécois, des farines, des huiles, des noix, des pâtes etc. ainsi qu'une gamme d'articles de cuisine fabriqués au Québec à bon prix!

Venez rassasier votre faim avec un lunch santé « TOTAL LOCAL Downtown Donna »!

Situé dans l'ancien magasin général de la Ville de Donnacona au 152 rue Notre-Dame.

Pour plus de détails, suivez-nous sur notre page Facebook www.facebook.com/lepicieredecomte/

Travailleurs, familles, aînés on vous attend en grand nombre



Inscriptions en cours www.cpvportneuf.com

Calendrier des activités (suite)

Date		Événement Lieu / Organisme
19 mai 2017	Bingo	Salle Donnallie / Club de l'âge d'or
20 mai 2017	Biblio-Brico	Bibliothèque / Ville de Donnacona
20 mai 2017	Lancement balado diffusion	Départ de la cour de l'École de la Saumonière
21 mai 2017	Crêpes et cie	Église des Écureuils / Relais pointe Écureuils
21 mai 2017	Tirage d'un arbre de deux (2) mètres de haut genre Micocoulier Occidental (Celtis Occidentalis) et distribution d'arbres aux citoyens gratuitement	
24 mai 2017	Conférence thématique - Les prestations pour proches aidants	Lieu à déterminer Association des proches aidants de la Capitale-Nationale
25 mai 2017	Activités diverses	Salle Donnallie / Club de l'âge d'or
25 mai 2017	Rencontre Club de poésie	Maison de la culture G-H-G / Club de poésie
26 mai 2017	Bingo	Salle Donnallie / Club de l'âge d'or
26 mai 2017	Formation des moniteurs camp de jour (26 au 28 mai 2017)	Gymnase de l'école secondaire /Ville de Donnacona - loisirs
27 mai 2017	Souper dans le noir - Portneuf au profit de la fondation Mira, dès 18 h	Gymnase de l'aréna / La fondation Mira
27 mai 2017	Tournoi d'ouverture (membres)	Club de golf Donnacona / Club de golf Donnacona
28 mai 2017	Journée familiale	Parc Donnacona / Ville de Donnacona
28 mai 2017	Conférence ornithologique	Parc familial des berges / CINAF
2 juin 2017	Conte en pyjama	Bibliothèque municipale Donnacona
2 juin 2017	Tournoi golf du Maire (2 et 3 juin 2017)	Club de golf Donnacona / Ville de Donnacona
3 juin 2017	Fête de la pêche & projet pêche en herbe (3 et 4 juin)	Parc familial des berges / Club de chasse et pêche Donnacona
3 juin 2017	Tournoi de pêche-fleuve toutes espèces, Lacs, Rivières (3 et 4 juin)	Pesée: Parc familial des berges, sam: 9-16 h et dim. 18 h - 19 h Club de chasse et pêche Donnacona
4 au 10 juin	Semaine de la municipalité	
4 juin 2017	Fête de la pêche	Parc familial des berges / CINAF
4 juin 2017	Tournoi Cerf-volant	Club de golf Donnacona / Club de golf Donnacona
4 juin 2017	Course du Maire	Parc Donnacona / Club de course
7 juin 2017	Assemblée générale annuelle	Gymnase Aréna / CPA
7 juin 2017	Hommage aux finissants (7 et 8 juin 2017)	Patinoire / École secondaire Donnacona
8 juin 2017	Jeudi Trou	Club de golf Donnacona
9 juin 2017	Du 9 juin au 1er sept. Jeudis Musicaux	Parc familial des berges / Club de patrimoine et musique
10 juin 2017	Relais pour la vie (10 et 11 juin 2017)	Parc Donnacona / Comité relais pour la vie
10 juin 2017	La Fête des voisins	Territoire de la ville de Donnacona / Ville de Donnacona
10 juin 2017	Tournoi des Amis	Club de golf Donnacona / Christian Plamondon
13 juin 2017	Souper-rencontre (repas aux frais des participants)	Réceptions Jacques-Cartier Association des proches aidants de la Capitale-Nationale
13 juin 2017	Assemblée générale annuelle	Gymnase de l'aréna et salle 2 / Comité hockey mineur

URGENCE TRAVAUX PUBLICS

en tout temps

418 285-2731

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553 (appelle)

La Mairie

138, avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1

Jean-Claude Léveillée Bur.: 418 285-0110, Télécopieur mairie : 418 285-0020

Les Conseillers

Siège # 1 Renée-Claude Pichette 418 801-8536 Siège # 2 Serge Paquin 418 285-1958 Siège #3 Jean-Pierre Pagé 418 285-3410 Siège # 4 Marc Hébert 418 285-4368 Siège # 5 Denis Lapointe 418 285-1268 Siège # 6 Guy Beaupré 418 285-7976

Services municipaux

Direction générale & Greffe

Sylvain Germain, directeur 418 285-0110 Pierre-Luc Gignac, greffier 418 285-0110, # 246

Direction services administratifs

Julie Alain, directrice 418 285-0110, # 224 Cour municipale 418 285-0110, # 238

Direction des communications

Francyne Bouchard 418 285-0110, # 225 Télécopieur administration 418 285-0020

Développement économique, urbanisme et inspection

Benoit Filion, directeur 418 285-0110, # 241 Télécopieur urbanisme 418 285-0454

Incendie

Raymond Benoit, directeur 1 855-266-5355 Télécopieur incendie 418 285-0020

René Alain, directeur 418 285-3284 Réjean Langlois, directeur adjoint Jean-François Plamondon, directeur adjoint Sabrina Fiset, coordonnatrice culturelle Télécopieur loisirs: 418 285-1616

Travaux publics

Tommy Rousseau, directeur 418 285-2731 Télécopieur travaux publics : 418 285-1358

Services techniques et hygiène du

milieu

Alain Martel, directeur 418 285-0343 Télécopieur 418 285-4410 418 285-0343 Jean Fayomi, directeur

Autres services

Contrôle animal, licences 418 285-0110 #221

Perdu ou retrouvé un chien 418 285 2731 Site enfouissement 418 876-2714

Heures d'ouverture des bureaux

(Du 1er mai au à la fête du travail)

Service de l'administration et de l'urbanisme (Hôtel de ville) 138, avenue Pleau Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 16 h.

Service des loisirs

(aréna) au 300, rue de l'Église Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Travaux publics (service à la clientèle) au 100, rue Armand-Bombardier Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Séances ordinaires du conseil

Le 2º et 4º lundi du mois, 19 h à la salle Donnallie

Séances de cour municipale

séances le 17 mai, 7 juin, 20 juin à l'école

Horaire d'hiver (jusqu'au 18 juin) de la bibliothèque

Lundi Mardi 16 h à 20 h 30 14 h à 20 h 30 Mercredi 16 h à 20 h 30 Jeudi Vendredi 9 h 30 à 11 h 30 et 18 h à 20 h 30 Samedi et dimanche 10 h à 16 h

Téléphone : 418 285-4300